COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2026/07/23/01
Du conseil municipal du 23 juillet 2026

Date de convocation : 17 juillet 2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 4 août 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juillet à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.
Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, EDINE Pierre, FANFANI Antoine, ETIENNE David, Mesdames GALMEL Isabelle, MALERBA Lydie, YBERT Sandra, THIEBAUT Marie-Line, ESNOUF Dominique, LECONTE Ludivine.
Formant la majorité des membres en exercice
Absent(s) excusé(s) : Madame LERAUX Muriel qui donne pouvoir à Madame GALMEL Isabelle, Monsieur CHATELLIER Julien qui donne pouvoir à Monsieur JARDIN Rodolphe, Monsieur COUILLARD Arnaud qui donne pouvoir à Monsieur EDINE Pierre, Madame ROUCHERE Anne-Marie qui donne pouvoir à Monsieur FANFANI Antoine, Monsieur AUBIN Luc qui donne pouvoir à Madame ESNOUF Dominique.

Absent(s) : non excusés : 0

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 10	Absents : 5	Procurations : 5
Votants : 15		

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Après vérification du Quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal de Bricqueville la Blouette. Monsieur le Maire propose que Monsieur David ETIENNE soit désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ouï la demande de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **VALIDE** la désignation du secrétaire de séance.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Le secrétaire de séance
David ETIENNE

Le Maire
Rodolphe JARDIN

MAIRIE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE 50200

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 26 AOUT 2026
Publication sur le site internet le 26 AOUT 2026